

■ transports

# Une Nouvelle Corse préconise un service public plus fiable et moins cher

A l'UNC, le temps est aux A-propositions. Le mouvement Une Nouvelle Corse vient de souffler sa première bougie, entame à présent une nouvelle étape avec le développement les thèmes qui font l'actualité des Corses. Du foncier, au statut de résident, en passant par l'économie, tous les mois, les leaders d'UNC promettent une analyse détaillée de la problématique, ainsi que des propositions concrètes. « C'est la force de résilience », commente avec humour Jean-Martin Mondoloni. Après l'échec des territorialités, l'ancien élu s'attelle à reconstruire une droite autonome. Avec Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, mais aussi Michel Piferini et Paul Ousset, il s'intéresse à la problématique des transports maritimes et aériens.

« La majorité actuelle est dans l'entre-deux, les faux-fuyants, elle pêche par manque de clarté », estime le président d'UNC. « Nous réclamons un vrai débat sur les transports depuis un an. En novembre dernier, nous avons eu droit à un pseudo-débat avec un exécutif qui est arrivé les mains dans les poches pour prendre le pouls de l'assemblée. Il n'y a eu que des effets d'annonces... », regrette Marie-Antoinette Santoni-Brunelli.

### Un service minimum en cas de grève

L'UNC veut du concret pour l'usager. Il préconise donc une politique des transports plus fiable et moins chère

pour les Corses. Comment y parvenir ? Le mouvement avance ses pistes.

Pour le maritime, il propose de mettre en place un service minimum en cas de grève. « La compagnie maritime déléguaire de la DSP Corse-Marseille doit justifier d'un accord d'entreprise garantissant un service minimum égal à 60 % et cette obligation doit être spécifiée dans les OSP décrites et votées par l'assemblée de Corse », précise Marie-Antoinette Santoni-Brunelli. Autre suggestion : une révision du périmètre de la délégation de service public Corse-Marseille. « Notre proposition consiste à maintenir un service de base assuré toute l'année par des cargos mixtes et supprimer le service par pointe assuré par les car-ferries qui affichent des coefficients de remplissage catastrophiques et sont très coûteux », justifie l'élu.

« Cette mesure permettrait de réaliser une économie de 35 millions d'euros, soit 20 % de l'enveloppe de continuité territoriale ».

Autre idée avancée par l'UNC : un marché libre et non subventionné sur Nice et Toulon. « Ces liaisons sont aujourd'hui bien installées et suffisamment rentable pour ne plus bénéficier d'aides publiques, à fortiori si le service de pointe Corse/Marseille sort du



Marie-Antoinette Santoni-Brunelli et Jean-Martin Mondoloni, les leaders d'Une Nouvelle Corse ont présenté leurs propositions sur les transports. Ici, la réunion fondatrice de leur mouvement à Ajaccio. (Photos M.L. et J.-P. B)

périmètre de service public. C'est pourquoi nous proposons de supprimer le système de l'aide sociale », ajoute l'élu, considérant que cette mesure permettrait de réaliser une économie de 15 millions d'euros.

### Remplacer le résident corse au cœur du système

En revanche, l'UNC émet des réserves sur la création d'une compagnie régionale maritime. « On ne peut pas dire que l'on renne dans un contexte de rationalisation des choix et s'offrir le luxe d'une

compagnie régionale. Nous demandons une étude indépendante sur le sujet », soutient Jean-Martin Mondoloni. Pour l'aérien, l'UNC souhaite un statut particulier d'AirCorse vis-à-vis de la réglementation européenne, mais aussi le maintien des délégations de service public sur Marseille, Nice et Orly. Troisième suggestion : développer le trafic avec les capitales européennes. « La Corse reste pauvre en fréquence directe avec l'Europe. Le marché corse n'est pas suffisamment attirant tout au long de

l'année. Nous proposons que l'OTC et l'ATC travaillent de concert pour coordonner les différents opérateurs de transports afin d'améliorer les connexions via Nice, Marseille et Paris, dans un premier temps ».

Point commun aux deux modes de transport : les tarifs élevés. « Nous proposons de bâtir une nouvelle politique tarifaire dans les transports afin de replacer le résident corse et le transport de fret au cœur du système. L'enveloppe de continuité territoriale ne doit pas servir à subventionner

des tarifs dits sociaux pour les vacanciers du mois d'août », martèlent-ils.

Une Nouvelle Corse évoque également une continuité territoriale, tant maritime qu'aérienne, avec la région sarde. « La faiblesse de la population est un frein au développement économique. C'est pour quoi la Corse a tout intérêt à s'ouvrir à la Méditerranée pour essayer de pallier cette faiblesse », juge l'élu. Un objectif qui passe par le développement des relations avec l'île sœur.